



39^{ème} Rallye Montagne Noire 2018
Championnat de France des Rallyes 2^{ème} division
Coupe de France des Rallyes Coef.4
Coupe de France des Rallyes VHC
27, 28 et 29 juillet

CIRCULAIRE DESTINEE AUX RIVERAINS

Concernés par le trajet emprunté par des essais officiels
En vue du 39^{ème} Rallye Montagne Noire
Organisé par l'ECURIE MONTAGNE NOIRE
et prévu le Jeudi 26 juillet

RD 110 – entre Le Pont du Grel et Augmontel

En matière de réglementation de la circulation, le 26 juillet, en raison de la séance d'essai préliminaire au 39^{ème} RALLYE MONTAGNE NOIRE un arrêté temporaire émanant de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Tarn sera pris.

Cet arrêté définit la portion de la route départementale RD 110 interdite à la circulation durant un délai déterminé mais prévoit des itinéraires de déviation dans les deux sens pour les usagers et des possibilités de réouvertures temporaires.

Jeudi 26 juillet de 09h00 à 17h00

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

➤ Lionel : Téléphone : 06 13 72 73 68

Pour consulter l'itinéraire concerné par le Rallye et prendre connaissance des arrêtés du Conseil Départemental, vous pouvez vous connecter par Internet à l'adresse suivante :

➤ www.rallyemontagnenoire.com

Nous vous remercions très sincèrement pour votre coopération.